

## COMMUNE DE PLOEUC SUR LIE

### Conseil Municipal

**Vendredi 27 Juin 2008 - 20 h 00**

L'an deux mil huit, vingt sept juin à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Daniel DENIS, Maire.

Présents : DENIS Daniel, BREHAULT Franck, BLANCHET Madeleine, , ANGEE Jean, DENEUX Jean, MAITRALLAIN Patrick, ALLO Louis, FAUCILLON Emmanuel, GOUBIN Francis, TERTRE Fernand, LE BORGNE Daniel, GUYONY Nathalie, HIREL Henri, ECOBICHON Isabelle, LAUBE Lionel, LE NOUVEL Jérôme, LUCIA Claudine, PASCO Annie, PULUHEN Jacques, LEMARCHAND Marie-Thérèse, RABET Laurent, TURBAN Véronique, EDY Yvon.

Absents excusés : LUCIA Claudine (procuration à Daniel DENIS),

## Compte Rendu

### Elections Sénatoriales

#### ✓ Elections des Délégués et Suppléants pour le scrutin du 21 Septembre 2008.

Le Conseil Municipal va procéder à l'élection de ses délégués ainsi que des suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 21 Septembre 2008. Pour la commune de Plœuc-sur-Lié, sept délégués titulaires doivent être désignés ainsi que quatre suppléants.

#### Délégués

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....	21
e. Majorité absolue .....	12

#### Sont élus :

- ✓ M. Daniel DENIS : 21 voix
- ✓ M. Patrick MAITRALLAIN : 21 voix
- ✓ M. Francis GOUBIN : 21 voix
- ✓ M. Henri HIREL : 21 voix

- ✓ **M. Jean DENEUX : 21 voix**
- ✓ **Mme Nathalie GUYONY : 21 voix**
- ✓ **M. Fernand TERTRE : 21 voix**

### **Suppléants**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	1
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....	21
e. Majorité absolue .....	12

### **Sont élus suppléants :**

- ✓ **Mme Madeleine BLANCHET : 21 voix**
- ✓ **M. Jean ANGEE : 21 voix**
- ✓ **M. Emmanuel FAUCILLON : 21 voix**
- ✓ **M. Daniel LE BORGNE : 21 voix**

## **Finances et Gestion du Personnel**

### ✓ **Réorganisation du Service Administratif**

La commission du personnel a fait des propositions afin de réorganiser les services administratifs de la commune. Madame Véronique Turban, membre de la commission du personnel, présente cette réorganisation à l'ensemble des conseillers municipaux.

## **Environnement, Urbanisme, Patrimoine, et Parc Matériel Services**

### ✓ **Aménagement de l'étang de Camet**

Monsieur Patrick Maitrallain, adjoint à l'environnement, présente l'avancement des études concernant le projet de sentier à l'étang de Camet. Il indique à l'assemblée que les services du conseil général et les bassins versants sont parties prenantes dans le projet. Des subventions pourront être sollicitées auprès du département et du pays de Saint Brieuc

### ✓ **CAUE**

Monsieur Patrick Maitrallain présente les activités exercées par le CAUE. Cette émanation du conseil général assure un rôle de conseil auprès des communes, pour les activités touchant à l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Valide le missionnement du CAUE comme conseil pour les affaires urbanistiques**

### ✓ **Travaux de Goudronnage**

Les travaux du programme de voirie 2008 ont été effectués par l'entreprise Sgreg. Une fixation de la date de réception des travaux doit être effectuée.

### ✓ **Bac à équarrissage**

La réglementation du service public de l'équarrissage a été modifiée. La commune de Ploec/Lié, est équipée d'un bac réfrigéré. Ne pourront être acceptés que les animaux tués sur la voie publique dont le propriétaire est inconnu et ceux qui ont été abattus suite à une décision préfectorale ou sanitaire. Actuellement, le bac reçoit des cadavres d'animaux issus des élevages, or suivant la réglementation, les éleveurs doivent contacter le service de l'équarrissage chargé de l'enlèvement, pris en charge par la filière redevable à savoir porcine, bovine, avicole... Si la collectivité n'applique pas la nouvelle réglementation, elle devra participer au coût de l'enlèvement à hauteur de 200 €/tonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte de la nouvelle réglementation**

### ✓ **Echange Terrains – La Brèche Bérée (Annexe 1)**

Afin de régulariser l'emprise au sol de la voie publique au village de la Brèche Bérée, la commune va procéder à un échange avec Monsieur Michel Jégo propriétaire des terrains jouxtant la voie communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Autorise le maire à signer tout document relatif à cet acte**

## **Travaux, Equipements, Eau et Assainissement**

### ✓ **Restructuration de la Salle de l'Etoile**

Présentation du projet de restructuration de la Salle de l'Etoile par Monsieur Francis Goubin, adjoint aux travaux. Les travaux nécessaires à la restructuration ont été estimés par l'architecte à 354 800 € 00, Hors Taxes. Certains membres de la commission travaux émettent le souhait de se rendre sur place afin d'évaluer le projet

Question de M. Brehault concernant l'aménagement des combles et si un projet global pourrait être envisagé. L'aménagement de ces combles nécessiterait des travaux supplémentaires et des couts supplémentaires.

Le maire indique que la salle de l'étoile faisait partie du fond de commerce de l'Hôtel du Commerce. Sans le rachat de cette salle par la commune, aucun repreneur ne se manifestait pour la reprise de l'établissement hôtelier.

La salle restera à l'usage de l'hôtel du Commerce. Un loyer est versé par M. Pinna, propriétaire de l'Hôtel. Une fois les travaux effectués, les modalités de location de la salle de l'étoile seront réétudiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte du montant estimatif des travaux.**
- **Préconise à la commission des travaux d'approfondir le projet**

## ✓ **Mises aux normes du Centre de Secours (annexe 2)**

Présentation du projet de mises aux normes du Centre de Secours par Monsieur Francis Goubin, adjoint aux travaux. Cette mise aux normes est prise en charge à hauteur de 203 940 euros par la commune et 169 847 euros par le SDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte du projet de restructuration**
- **Autorise la commission à entamer les démarches nécessaires au dépôt du permis de construire**

## ✓ **Réception de travaux – salle Georges Boulaire**

La réception des travaux de la salle Georges Boulaire a été faite le Mardi 27 Mai 2008

## ✓ **Remplacement du circuit chauffage à la salle Louis Guilloux**

Les services techniques ont constaté que le circuit chauffage des locaux de la Cybercommune, de la salle Louis Guilloux et de La salle ex-ploeucoise, était défectueux. Des devis ont été demandés. La Municipalité a proposé de retenir celui de P.LUCIA, le mieux-disant pour un montant de 8.413.31€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte de la défectuosité du circuit de chauffage**
- **Valide le choix de la municipalité pour effectuer les travaux nécessaires**

## ✓ **Restructuration Ecole**

Daniel Denis, maire, présente l'avancement du dossier de restructuration de l'école. Une demande de Dotation Globale d'Équipement sera effectuée auprès des services préfectoraux au mois de septembre prochain. En parallèle, l'architecte en charge du dossier travaille sur l'élaboration des dossiers d'appel d'offres.

La date d'ouverture des travaux n'est pas encore déterminée.

## ✓ **Sécurité Ecole Maternelle**

La commission de sécurité à refuser de statuer pour l'école maternelle. La raison est la non fourniture des « Fiches Matériaux » par l'architecte en charge à l'époque du projet. Afin que la commission de sécurité statue, l'architecte à sollicité le bureau de contrôle « Socotec » pour certifier conforme les matériaux utilisés

## **Vie Scolaire et Périscolaire, et Restauration**

### ✓ **Gestion de la Cuisine Centrale – Désignation des Fournisseurs**

La Cuisine Centrale de Plœuc-sur-Lié passe en gestion municipale dès le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Afin de garantir les approvisionnements, le choix a été fait d'adhérer au groupement d'achat des Côtes d'Armor. Cette adhésion n'étant effective qu'au 1<sup>er</sup> Janvier prochain, une procédure adaptée est en cours pour désigner les fournisseurs assurant l'intérim entre le mois de septembre et le mois de janvier.

### ✓ **Appel d'Offres EPMS Foyer de Vie du Coadou**

Le foyer de Vie du Coadou a lancé une procédure d'appel d'offres afin de désigner son prestataire restauration. La prestation, en liaison chaude, est assurée par la cuisine centrale de Plœuc-sur-Lié depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005. La commune, voulant pérenniser ce partenariat, a transmis un dossier de candidature.

### ✓ **Modification de l'organisation et du fonctionnement des écoles maternelle et élémentaires**

La réforme Darcos entraîne une modification du temps scolaire. La semaine de quatre jours étant généralisée au niveau national, les écoles des Côtes d'Armor n'auront plus à faire des jours supplémentaires afin de pallier à l'absence d'école le samedi matin. Cela représente en total, 13 jours. De ce fait une réorganisation du temps de travail doit être opérée pour le personnel communal travaillant au sein des écoles ou des équipements périscolaires.

### ✓ **Jeux à l'école Maternelle**

Ils seront remis en état dans les plus brefs délais. Il faudra prévoir au budget 2009, 8 000 euros en investissement afin de remplacer les jeux de l'école maternelle.

## **Animation, Communication, Jeunesse et Vie Associative**

### ✓ **Site Internet**

Différentes solutions ont été envisagées pour la création du site internet. Le projet de la société Zoel semble la meilleure proposition. Le devis estimatif s'élève à 2 300 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte de l'avancement de la réflexion sur la création d'un site internet**
- **Valide le devis de la société Zoel**

### ✓ **Opération Typass**

Le Conseil général travaille à la création d'un "Passeport jeunes" destiné aux collégiens de 6e. Objectif : permettre aux jeunes Costarmoricains de s'inscrire dans une démarche d'ouverture et d'échanges afin de faciliter leur engagement. Un carnet de chèques "activités" leur favorisera l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Décide d'adhérer à l'opération Typass**

### ✓ **Comité de Pilotage – Attente des Jeunes**

Afin de répondre aux attentes des 11-17 ans, un comité de pilotage va être mis en place afin de déterminer leurs besoins. Ce comité de pilotage du ressort de la communauté de Communes, nécessite la présence d'un élu municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Décide de reporter la nomination à une réunion ultérieure**

✓ **Forum association.**

Après réflexion de la commission Animation en collaboration avec les associations ploeucoises, décision est prise d'organiser le forum des associations le 6 septembre 2008.

## Affaires Diverses

✓ **Motion contre la non reconduction des Emplois de Vie Scolaire**

45 000 Emplois de Vie Scolaire (EVS) travaillent dans les écoles. Ces EVS participent au meilleur fonctionnement des écoles publiques : aide à l'accueil des élèves handicapés, aide administrative aux directeurs d'école, accompagnement pour les sorties scolaires, aide à la bibliothèque, aide à l'informatique. Ces EVS qui sont principalement employés sous des CAV (Contrat d'Avenir), voient leurs contrats arriver à échéance.

Demande est faite au ministre de l'emploi et du travail, ainsi qu'au ministre de l'éducation nationale de pérenniser ces emplois par la transformation en emplois statutaires de la fonction publique et que les agents qui occupent ces postes actuellement puissent y accéder. De plus, il faut que les EVS puissent bénéficier d'une véritable formation professionnelle de son choix, financée par l'état, qui leur permet d'obtenir un maximum de chance pour trouver un emploi stable et durable en CDI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Adopte cette motion**

✓ **Travaux Gendarmerie**

Suite à l'arrêt de travail de Paul RAULT, les travaux de rénovation de certaines pièces d'un appartement de la gendarmerie, initialement prévus en régie, devront être réalisés par une entreprise. Un devis a été sollicité auprès de la SARL A.R.M.S. de Plœuc-sur-Lié. Montant 1 827 € 92

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Valide les travaux à effectuer à la gendarmerie**
- **Demande à ce que ce soit les services techniques municipaux qui se chargent des travaux.**

✓ **Bail de la Trésorerie**

La Trésorerie Générale propose d'établir le bail pour les nouveaux locaux de la Trésorerie suivant un loyer annuel de 6 600 € à compter du 01 Juillet 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Valide le montant annuel du loyer de la trésorerie, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2008**
- **Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives au bail.**

## ✓ Avenant n°1 au marché du PLU

L'intégration de l'inventaire des zones humides au plan local d'urbanisme, ainsi que la réunion supplémentaire de présentation au nouveau conseil municipal du projet PLU, par le cabinet d'études « A + B Environnement » nécessite un avenant au contrat.

Intégration zones humides	1 050 € 00
Réunion supplémentaire	500 € 00
Total HT	1 550 € 00
<b>Total TTC</b>	<b>1 853 € 80</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Autorise le maire à signer cet avenant**

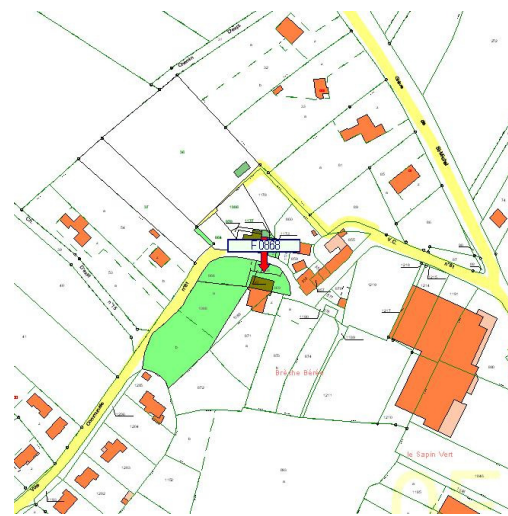
## ✓ Schéma Départemental de Services de Proximité

Afin d'évaluer les besoins de la population en termes de services, l'association des maires de France, section des Côtes D'Armor, souhaite réaliser un Schéma Départemental de Services de Proximité. La méthodologie utilisée est l'enquête par questionnaire auprès de la population (2.5 % de la population). L'implication de 7 conseillers municipaux par commune est sollicitée afin qu'ils recueillent directement les réponses de enquêtés.

**Le Conseil Municipal nomme Louis Allo, Marie Thérèse Le Marchand, Jacques Puluhen, Jérôme Le Nouvel, Véronique Turban, Annie Pasco et Laurent Rabet, chargés de l'enquête**

## L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

### Annexe 1 – Régularisation Voie Publique La Bêche Bérée



## Annexe 2 – Mise aux Normes du Centre de Secours

